

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE
DE LA BAIE DU COTENTIN
du 8 avril 2015 – 21h00

PROCES-VERBAL



L'an deux mil quinze, le huit avril à vingt et une heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Ste Mère Eglise sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR avec comme secrétaire de séance Monsieur Philippe CATHERINE.

Etaients présents : G. DONGE, D. HAMCHIN, M. LEBLANC, P. LECONTE, G. FOUCHER, Y. POISSON, O. OSMONT, K. DUPONT, M. JOURDAN, J.M. DARTHENAY, A. TOURAINNE, F. ALEXANDRE, A.F. FOSSARD, X. GRAWITZ, V. DUBOURG, M. LE GOFF, J.P. LHONNEUR, J. LEMAITRE, J. MICLOT, C. SUAREZ, P. THOMINE, J. BUQUET, J. DUPREY, M. JEAN, F. LESACHEY, E. AUBERT, V. BLANDIN, A. BOUFFARD, R. BROTON, O. DESHEULLES, J.C. HAIZE, S. LA DUNE, B. MARIE, M.C. METTE, J.P. LECESNE, F. BEROT, P. CATHERINE, J.J. LEJUEZ, P. AUBRIL, H. AUTARD DE BRAGARD, B. DENIS, A. LANGLOIS, M. HAIZE, J. MAILLARD, S. DEBEAUPTE, L. FAUNY, M. NEEL, C. DE VALLAVIEILLE, H. MILET, S. MARAIS, C. MAURER, J. QUETIER, S. VOISIN, J.P. JACQUET, J. LAURENT, B. NOEL, R. DUJARDIN, G. DUVERNOIS, G. GUIOC, J.P. TRAVERT.

Nombre de membres :
71

Nombre de membres présents :
60

Nombre de membres votants :
65

Absents représentés : A. SCELLE donne pouvoir à M. LHONNEUR, A. MOUCHEL donne pouvoir à K. DUPONT, N. LEGASTELOIS donne pouvoir à A.F. FOSSARD, B. JOSSET donne pouvoir à J.P. TRAVERT, M.H. PERROTTE donne pouvoir à P. CATHERINE.

Absents excusés : I. BASNEVILLE, D. CORNIERE, P. LUCAS, V. LETOURNEUR, F. COUDRIER, G. LEBARBENCHON.

1 - Finances

Vote des budgets primitifs

Budget Primitif 2015 de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, budget général

Le Président expose le budget primitif 2015 de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 15.410.405,80 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		2015	Chapitre / articles		2015
N°	Intitulé	BP	N°	Intitulé	BP
011	Charges à caractère général	2 506 700,00	013	Atténuation de charges	91 500,00
			70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 663 117,02
			73	Impôts et taxes	7 848 422,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 053 803,00	74	Dotations, subventions et participations	2 926 741,00
014	Atténuation de produits	3 299 786,00			
65	Autres charges de gestion courante	1 535 059,00	75	Autres produits de gestion courante	548 037,00
Total des dépenses de gestion courante		11 395 348,00	Total des recettes de gestion courante		13 077 817,02
66	Charges financières	515 458,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	32 800,00	77	Produits exceptionnels	22 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00	78	Reprise sur amortissements et provision	0,00
022	Dépenses imprévues	643 277,80			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 586 883,80	Total des recettes réelles de fonctionnement		13 099 817,02
023	Virement à la section d'investissement	2 300 000,00			
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	523 522,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	17 287,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 823 522,00	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 287,00
			R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 293 301,78
TOTAL		15 410 405,80	TOTAL		15 410 405,80

équilibre de la section d'investissement à 6.534.731,53 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre / articles		2014	2015	2015	Chapitre / articles		2014	2015	2015
N°	Intitulé	RAR	BP	CREDITS	N°	Intitulé	RAR	BP	CREDITS
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	144 882,17	137 220,00	282 102,17	13	Subventions d'investissement (sauf 138)	236 151,60	489 889,00	726 040,60
204	Subventions d'équipements versées		450 000,00	450 000,00					
21	Immobilisations corporelles	75 440,44	1 650 404,00	1 725 844,44	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	818 698,33	1 133 000,00	1 951 698,33	23	Immobilisations en cours			0,00
Total des dépenses d'équipement		1 039 020,94	3 370 624,00	4 409 644,94	Total des recettes d'équipement		236 151,60	489 889,00	726 040,60
10	Dotations, fonds divers et réserves				10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	102 826,00	803 716,43	906 542,43
13	Subventions d'investissement reçues				138	Autres subv. D'invest. Non transférables	1 535 126,50	540 000,00	2 075 126,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	620 000,00	620 000,00	165	Dépôts et cautionnement reçus	0,00	3 500,00	3 500,00
020	Dépenses imprévues		200 000,00	200 000,00	024	Produits des cessions			
Total des dépenses financières		0,00	820 000,00	820 000,00	Total des recettes financières		1 637 952,50	1 347 216,43	2 985 168,93
Total des dépenses réelles d'investissement		1 039 020,94	4 190 624,00	5 229 644,94	Total des recettes réelles d'investissement		1 874 104,10	1 837 105,43	3 711 209,53
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00	17 287,00	17 287,00	021	Virement de la section de fonctionnement		2 300 000,00	2 300 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	17 287,00	17 287,00	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00	523 522,00	523 522,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			1 287 799,59	1 287 799,59	Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	2 823 522,00	2 823 522,00
TOTAL		1 039 020,94	5 495 710,59	6 534 731,53	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				
					TOTAL		1 874 104,10	4 660 627,43	6 534 731,53

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget général de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe Ordures Ménagères Sainte-Mère - REOM

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe ordures ménagères Sainte-mère – budget REOM - présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 1.358.776,73 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		BA REOM 2015	Chapitre / articles		BA REOM 2015
N°	Intitulé	BP	N°	Intitulé	BP
011	Charges à caractère général	817 290,73	013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés	61 036,00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	708 000,00
65	Autres charges de gestion courante	344 850,00	74	Dotations, subventions et participations	7 700,00
Total des dépenses de gestion courante		1 223 176,73	75	Autres produits de gestion courante	54 900,00
66	Charges financières	0,00	Total des recettes de gestion des services		770 600,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	70 000,00	77	Produits exceptionnels	150,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 298 176,73	76	Produits financiers	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	Total des recettes réelles de fonctionnement		770 750,00
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	60 600,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		60 600,00	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		588 026,73
TOTAL		1 358 776,73	TOTAL		1 358 776,73

équilibre de la section d'investissement à 257.596,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		OM 2014	OM 2015	OM 2015	Chapitre / articles		OM 2015
N°	Intitulé	RAR	BP	Crédits	N°	Intitulé	Crédits
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
21	Immobilisations corporelles	170 328,00	87 268,00	257 596,00	Total des recettes d'équipement		0,00
Total des dépenses d'équipement		170 328,00	87 268,00	257 596,00	10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	59 593,45
10	Dotations, fonds divers et réserves				Total des recettes financières		59 593,45
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	Total des recettes réelles d'investissement		59 593,45
Total des dépenses réelles d'investissement		170 328,00	87 268,00	257 596,00	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00			040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	60 600,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		60 600,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00	0,00	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		137 402,55
TOTAL		170 328,00	87 268,00	257 596,00	TOTAL		257 596,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe REOM de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe Port de Plaisance

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe Port de plaisance présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 406.284,92 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		PORT	Chapitre / articles		PORT
N°	Intitulé	BP 2015	N°	Intitulé	BP 2015
011	Charges à caractère général	186 256,89	013	Atténuation de charges	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 450,00	70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	270 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	75	Autres produits de gestion courante	13 000,00
Total des dépenses de gestion courante		231 706,89	Total des recettes de gestion des services		283 000,00
66	Charges financières	11 628,03	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 300,00	77	Produits exceptionnels	8 970,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	50,00			
022	Dépenses imprévues	3 000,00			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		249 684,92	Total des recettes réelles de fonctionnement		291 970,00
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00			
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	136 600,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	49 742,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		156 600,00	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		49 742,00
TOTAL		406 284,92	TOTAL		341 712,00
			<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		64 572,92
TOTAL BP		406 284,92	TOTAL BP		406 284,92

équilibre de la section d'investissement à 162.435,56 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		2015	Chapitre / articles		2015
N°	Intitulé	BP 2015	N°	Intitulé	BP 2015
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 158,00	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	23	Immobilisations en cours	
Total des dépenses d'équipement		80 158,00	Total des recettes d'équipement		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 835,56
16	Emprunts et dettes assimilées	26 700,00			
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		26 700,00	Total des recettes financières		5 835,56
Total des dépenses réelles d'investissement		106 858,00	Total des recettes réelles d'investissement		5 835,56
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	49 742,00	021	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		49 742,00	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	136 600,00
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>		<i>5 835,56</i>	Total des recettes d'ordre d'investissement		156 600,00
TOTAL		162 435,56	<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		
			TOTAL		162 435,56

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe PORT de plaisance de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe Tourisme

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe Tourisme présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 300.608,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		BA TOURISME	Chapitre / articles		BA TOURISME
N°	Intitulé	BP 2015	N°	Intitulé	BP 2015
011	Charges à caractère général	205 822,00	013	Atténuation de charges	20 000,00
			70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	130 000,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	61 211,02	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	74	Dotations, subventions et participations	0,00
Total des dépenses de gestion courante		267 533,02	75	Autres produits de gestion courante	82 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	Total des recettes de gestion des services		232 000,56
Total des dépenses réelles de fonctionnement		268 033,02	77	Produits exceptionnels	0,00
023	Virement à la section d'investissement	22 608,00	Total des recettes réelles de fonctionnement		232 000,56
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	9 966,98	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		32 574,98	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00
			<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>68 607,44</i>
TOTAL		300 608,00	TOTAL		300 608,00

équilibre de la section d'investissement à 33.231,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		BA TOURISME	Chapitre / articles		BA TOURISME
N°	Intitulé	BP 2015	N°	Intitulé	BP 2015
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 400,00	13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 831,00			
Total des dépenses d'équipement		33 231,00	Total des recettes d'équipement		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	98,13
Total des dépenses financières		0,00	Total des recettes financières		98,13
Total des dépenses réelles d'investissement		33 231,00	Total des recettes réelles d'investissement		98,13
			021	Virement de la section de fonctionnement	22 608,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	9 966,98
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		32 574,98
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>			<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		557,89
TOTAL		33 231,00	TOTAL		33 231,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe TOURISME de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe Marchés

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe Marchés présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 45.506,30 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		MARCHES 2015	Chapitre / articles		MARCHES 2015
N°	Intitulé	Crédits	N°	Intitulé	Crédits 2015
011	Charges à caractère général	24 121,30	70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	34 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00	74	Subventions d'exploitation	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	110,00	75	Autres produits de gestion courante	1 200,00
Total des dépenses de gestion courante		39 231,30	Total des recettes de gestion des services		37 200,00
67	Charges exceptionnelles	5,00	77	Produits exceptionnels	100,00
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		39 236,30	Total des recettes réelles de fonctionnement		37 300,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	6 270,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 270,00	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00
<i>DR 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</i>			<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		8 206,30
TOTAL		45 506,30	TOTAL		45 506,30

équilibre de la section d'investissement à 38.009,20 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		2014	2015	2015	Chapitre / articles		2015
N°	Intitulé	RAR	BP	CREDITS	N°	Intitulé	BP
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	800,00	800,00	13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 846,87	24 362,33	36 209,20	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	23	Immobilisations en cours	
Total des dépenses d'équipement		11 846,87	25 162,33	37 009,20	Total des recettes d'équipement		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00
020	Dépenses imprévues		1 000,00	1 000,00			
Total des dépenses financières		0,00	1 000,00	1 000,00	Total des recettes financières		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 846,87	26 162,33	38 009,20	Total des recettes réelles d'investissement		0,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	6 270,00
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>					Total des recettes d'ordre d'investissement		6 270,00
					<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		31 739,20
TOTAL		11 846,87	26 162,33	38 009,20	TOTAL		38 009,20

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe MARCHES de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe SPANC

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe SPANC présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 47.583,54 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		BA SPANC	Chapitre / articles		BA SPANC CCBC
N°	Intitulé	CREDITS 2015	N°	Intitulé	CREDITS 2015
011	Charges à caractère général	35 383,54	013	Atténuation de charges	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 500,00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	36 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	74	Dotations, subventions et participations	0,00
			75	Autres produits de gestion courante	0,00
Total des dépenses de gestion courante		45 883,54	Total des recettes de gestion des services		36 000,00
66	Charges financières	50,00	77	Produits exceptionnels	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		46 433,54	Total des recettes réelles de fonctionnement		36 000,00
022	Dépenses imprévues d'exploitation (7.5%)	500,00			
023	Dépenses d'exploitation-Virement à la section d'investissement				
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	650,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 150,00	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00
			<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>11 583,54</i>
TOTAL		47 583,54	TOTAL		47 583,54

équilibre de la section d'investissement à 3.366,68 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		BA SPANC CCBC	Chapitre / articles		BA SPANC CCBC
N°	Intitulé	CREDITS 2015	N°	Intitulé	CREDITS 2015
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 366,68	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 366,68	Total des recettes d'équipement		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		138	Autres subv. D'invest. Non transférables	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	165	Dépôts et cautionnement reçus	
Total des dépenses financières		0,00	Total des recettes financières		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 366,68	Total des recettes réelles d'investissement		0,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	
041	Opérations patrimoniales	0,00	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	650,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>			Total des recettes d'ordre d'investissement		650,00
			<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		<i>2 716,68</i>
TOTAL		3 366,68	TOTAL		3 366,68

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe SPANC de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe Atelier-relais Carentan

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe Atelier-relais Carentan présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 44.029,47 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		ATELIER RELAIS	Chapitre / articles		ATELIER RELAIS
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
011	Charges à caractère général	4 070,00	013	Atténuation de charges	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	75	Autres produits de gestion courante	15 760,00
Total des dépenses de gestion courante		4 080,00	Total des recettes de gestion des services		15 760,00
66	Charges financières	15 426,53	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	77	Produits exceptionnels	28 269,47
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 506,53	Total des recettes réelles de fonctionnement		44 029,47
023	Virement à la section d'investissement				
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	19 028,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		19 028,00	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00
<i>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>4 494,94</i>	<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>
TOTAL		44 029,47	TOTAL		44 029,47

équilibre de la section d'investissement à 22.677,87 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		ATELIER RELAIS	Chapitre / articles		ATELIER RELAIS
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
21	Immobilisations corporelles	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00
23	Immobilisations en cours	2 347,87	23	Immobilisations en cours	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 347,87	Total des recettes d'équipement		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 330,00	165	Dépôts et cautionnement reçus	1 500,00
165	cautions		165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		20 330,00	Total des recettes financières		1 500,00
Total des dépenses réelles d'investissement		22 677,87	Total des recettes réelles d'investissement		1 500,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	19 028,00
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>			Total des recettes d'ordre d'investissement		19 028,00
TOTAL		22 677,87	<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		<i>2 149,87</i>
			TOTAL		22 677,87

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe ATELIER-RELAIS Carentan de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe ZA du Mingrelin (St Hilaire Petitville)

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe ZA du Mingrelin (St Hilaire Petitville) présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit ;

équilibre de la section de fonctionnement à 1.112.298,51 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		ZA MINGRELIN	Chapitre / articles		ZA MINGRELIN
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
011	Charges à caractère général	50 000,00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	556 139,25
65	Autres charges de gestion courante	10,01	75	Autres produits de gestion courante	10,00
Total des dépenses de gestion courante		50 010,01	Total des recettes de gestion des services		556 149,25
Total des dépenses réelles de fonctionnement		50 010,01	Total des recettes réelles de fonctionnement		556 149,25
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	1 062 288,50	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	556 149,25
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 062 288,50	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		556 149,25
<i>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</i>			<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>0,01</i>
TOTAL		1 112 298,51	TOTAL		1 112 298,51

équilibre de la section d'investissement à 1.062.288,50 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		ZA MINGRELIN	Chapitre / articles		ZA MINGRELIN
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	Total des recettes réelles d'investissement		0,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	556 149,25	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	1 062 288,50
Total des dépenses d'ordre d'investissement		556 149,25	Total des recettes d'ordre d'investissement		1 062 288,50
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>		<i>506 139,25</i>	<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		
TOTAL		1 062 288,50	TOTAL		1 062 288,50

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe ZA du MINGRELIN de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe ZA de Sainte-Mère Eglise

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe ZA de Sainte-Mère Eglise présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit ;

équilibre de la section de fonctionnement à 224.671,17 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		ZA STE MERE EGLISE	Chapitre / articles		ZA STE MERE EGLISE
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
011	Charges à caractère général	150 341,84	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	75	Autres produits de gestion courante	10,00
Total des dépenses de gestion courante		150 351,84	Total des recettes de gestion des services		45 010,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		150 351,84	Total des recettes réelles de fonctionnement		45 010,00
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	74 319,33	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	179 661,17
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		74 319,33	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		179 661,17
<i>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>	<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>
TOTAL		224 671,17	TOTAL		224 671,17

équilibre de la section d'investissement à 180.319,33 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		ZA STE MERE	Chapitre / articles		ZA STE MERE
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
Total des dépenses d'équipement		0,00	Total des recettes d'équipement		106 000,00
Total des dépenses financières		0,00	Total des recettes financières		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	Total des recettes réelles d'investissement		106 000,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	179 661,17	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	74 319,93
Total des dépenses d'ordre d'investissement		179 661,17	Total des recettes d'ordre d'investissement		74 319,93
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>		<i>658,16</i>	<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		
TOTAL		180 319,33	TOTAL		180 319,93

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe ZA de SAINTE-MERE EGLISE de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe ZA de Blosville

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe ZA de Blosville présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit ;

équilibre de la section de fonctionnement à 264.225,55 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		ZA BLOSVILLE	Chapitre / articles		ZA BLOSVILLE
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2014
011	Charges à caractère général	80 000,00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	75	Autres produits de gestion courante	10,00
Total des dépenses de gestion courante		80 010,00	Total des recettes de gestion des services		45 010,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	Total des recettes réelles de fonctionnement		45 010,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		80 010,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	219 215,55
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	184 215,55	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		219 215,55
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		184 215,55	<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		
<i>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>	TOTAL		264 225,55
TOTAL		264 225,55	TOTAL		264 225,55

équilibre de la section d'investissement à 358.421,10 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		ZA BLOSVILLE	Chapitre / articles		ZA BLOSVILLE
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
Total des dépenses d'équipement		0,00	Total des recettes d'équipement		174 205,55
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	Total des recettes réelles d'investissement		174 205,55
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	219 215,55	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	184 215,55
Total des dépenses d'ordre d'investissement		219 215,55	Total des recettes d'ordre d'investissement		184 215,55
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>		<i>139 205,55</i>	<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		
TOTAL		358 421,10	TOTAL		358 421,10

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe ZA de BLOSVILLE de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe ZA du Foirail

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe ZA du Foirail (Carentan) présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 862.000,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		ZA DU FOIRAIL	Chapitre / articles		ZA DU FOIRAIL
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
011	Charges à caractère général	430 990,00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	74	Dotations, subventions et participations	172 504,00
Total des dépenses de gestion courante		431 000,00	75	Autres produits de gestion courante	385,37
67	Charges exceptionnelles		Total des recettes de gestion des services		172 889,37
Total des dépenses réelles de fonctionnement		431 000,00	77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	431 000,00	Total des recettes réelles de fonctionnement		172 889,37
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		431 000,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	431 000,00
<i>R 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</i>			Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		431 000,00
			<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		258 110,63
TOTAL		862 000,00	TOTAL		862 000,00

équilibre de la section d'investissement à 431.000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		ZA DU FOIRAIL	Chapitre / articles		ZA DU FOIRAIL
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	Total des recettes réelles d'investissement		0,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	431 000,00	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	431 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		431 000,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		431 000,00
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>	<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		
TOTAL		431 000,00	TOTAL		431 000,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe ZA du FOIRAIL de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe ZA de Sainteny

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe ZA de Sainteny présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 35.760,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		ZA SAINTENY	Chapitre / articles		ZA SAINTENY
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
011	Charges à caractère général	35 000,00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	75	Autres produits de gestion courante	5,00
Total des dépenses de gestion courante		35 005,00	Total des recettes de gestion des services		5,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		35 005,00	Total des recettes réelles de fonctionnement		5,00
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	755,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	35 755,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		755,00	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		35 755,00
<i>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>	<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>
TOTAL		35 760,00	TOTAL		35 760,00

équilibre de la section d'investissement à 36.505,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		ZA SAINTENY	Chapitre / articles		ZA SAINTENY
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
			16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	35 750,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	Total des recettes d'équipement		35 750,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	Total des recettes réelles d'investissement		35 750,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	35 755,00	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	755,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		35 755,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		755,00
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>		<i>750,00</i>	<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		
TOTAL		36 505,00	TOTAL		36 505,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe ZA de SAINTENY de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Budget Primitif 2015 du budget annexe Zone de Mixité Urbaine de Tripieville à Carentan (ZMU Tripieville)

Le Président expose le budget primitif 2015 du budget annexe ZMU Tripieville présenté au vote, décomposé par chapitres comme suit :

équilibre de la section de fonctionnement à 150.010,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre / articles		ZMU TRIPIEVILLE	Chapitre / articles		ZMU TRIPIEVILLE
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
011	Charges à caractère général	150 000,00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	75	Autres produits de gestion courante	5,00
Total des dépenses de gestion courante		150 005,00	Total des recettes de gestion des services		5,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		150 005,00	Total des recettes réelles de fonctionnement		5,00
042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	5,00	042	Opé. D'ordre de transferts entre sections	150 005,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5,00	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		150 005,00
<i>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>	<i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>
TOTAL		150 010,00	TOTAL		150 010,00

équilibre de la section d'investissement à 150.005,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre / articles		ZMU TRIPIEVILLE	Chapitre / articles		ZMU TRIPIEVILLE
N°	Intitulé	Crédits 2015	N°	Intitulé	Crédits 2015
			16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	Total des recettes d'équipement		150 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	Total des recettes réelles d'investissement		150 000,00
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	150 005,00	040	Opé. D'ordre de transferts entre sections	5,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		150 005,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		5,00
<i>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>		<i>0,00</i>	<i>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		
TOTAL		150 005,00	TOTAL		150 005,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **approuvent** le budget primitif 2015 du budget annexe ZONE DE MIXITE URBAINE DE TRIPIEVILLE de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin.

Vote des taux de fiscalité 2015

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaire les taux de fiscalité votés en 2014 et propose de les reconduire en 2015.

Monsieur le Président rappelle les taux de fiscalité 2014 à savoir :

- Taxe d'Habitation (TH) 11,44 %
- Taxe Foncier Bâti 3,91 %
- Taxe Foncier Non Bâti (TFNB) 7,74 %
- CFE (Contribution Foncière des Entreprises) de 22,25 %
(en précisant que le lissage des taux s'effectuera sur 4 années)
- TEOM 13,73 %

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, **votent** les taux d'impositions 2015 ci-dessous :

○	Taxe d'Habitation (TH)	11,44 %
○	Taxe Foncier Bâti	3,91 %
○	Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	7,74 %
○	CFE (Contribution Foncière des Entreprises) de	22,25 %
○	TEOM	13,73 %

2 - Personnel

Service mutualisé : Autorisation du Droit des Sols et Service « Enfance Jeunesse »

Monsieur le Président fait savoir qu'en raison des besoins de différents services de la Communauté de Communes, il est proposé de modifier le tableau des emplois comme suit :

Création d'emplois :

Service Enfance-Jeunesse :

Dans le cadre de la mise en place du service « Enfance Jeunesse », la Communauté de Communes a eu recours à un contrat d'une durée de un an pour animer la maison des jeunes de Carentan (missions auparavant assurées par l'actuelle coordinatrice du service).

Ainsi, il est proposé de créer un emploi à temps non complet (28h/35h) relevant du grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à compter du 9 avril 2015.

Service mutualisé Autorisation du Droit des Sols :

Dans le cadre de la création du service mutualisé en charge de l'instruction des autorisations de droits des sols, il y a lieu de créer 2 postes à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2015, qui seront pourvus par des agents relevant de la catégorie B ou C.

En conséquence, il est demandé d'autoriser le Président à ouvrir ces deux postes sur l'un ou plusieurs des cadres d'emplois suivants : Adjoints administratifs, adjoints techniques, agents de maîtrise, rédacteurs, techniciens.

A l'issue du recrutement, le tableau des emplois sera mis à jour.

Sur la base de ces éléments, les membres du conseil communautaire sont invités à :

- créer un emploi à temps non complet (28h/35h) relevant du grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à compter du 9 avril 2015,
- ouvrir deux postes à temps complet à compter du 1^{er} juin 2015 sur l'un ou plusieurs des cadres d'emplois suivants : Adjoints administratifs, adjoints techniques, agents de maîtrise, rédacteurs, techniciens.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de créer :

- un emploi à temps non complet (28h/35h) relevant du grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à compter du 9 avril 2015,
- deux postes à temps complet à compter du 1^{er} juin 2015 sur l'un ou plusieurs des cadres d'emplois suivants : Adjoints administratifs, adjoints techniques, agents de maîtrise, rédacteurs, techniciens.

Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche

L'article 108-2 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, modifiée, dispose que les services des collectivités et des établissements mentionnés à l'article 2 de la même loi « doivent disposer d'un service de médecine préventive, soit en créant leur propre service, soit en adhérant aux services de santé au travail interentreprises ou assimilés, à un service commun à plusieurs collectivités ou au service créé par le centre de gestion ».

Le Centre de Gestion a créé au 1^{er} janvier 2006 un service de médecine à la disposition des collectivités territoriales de la Manche. Celui-ci a vocation à assurer la surveillance médicale des agents en relation avec les fonctions qui leur sont confiées et à agir sur le milieu professionnel conformément aux dispositions du titre III du décret n°85-603 du 10 juin 1985 **relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale**, modifié.

Les conditions d'utilisation du service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Manche sont définies dans le règlement intérieur, annexé à la présente délibération.

Dès lors qu'une décision est de nature à modifier le contenu des prestations apportées et/ou leur coût pour l'année à venir, l'information correspondante est communiquée aux adhérents avant le 1^{er} décembre de l'année précédente.

Ces précisions étant apportées, les membres du conseil communautaire sont invités à :

- se prononcer sur l'adhésion de la communauté de communes de la Baie du Cotentin (CCBDC) au service de médecine préventive créé par le Centre de Gestion,
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion y afférente,
- inscrire les crédits destinés à financer la dépense correspondante au BP 2015.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- décident d'adhérer au service de médecine préventive créé par le Centre de Gestion,
- autorisent Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion y afférente,
- indiquent que les crédits destinés à financer la dépense correspondante sont inscrits au BP 2015.

3 - Port de plaisance

Tarification pour accueil des bateaux du port de Grandcamp-Maisy

Le port de Grandcamp-Maisy a débuté en septembre 2014 des travaux de réhabilitation nécessitant le départ provisoire des bateaux qui y étaient habituellement stationnés.

Une partie de ces bateaux est accueillie pour une période temporaire au sein du port de plaisance de Carentan.

L'accueil spécifique de ces bateaux nécessite un aménagement tarifaire particulière compte-tenu de son caractère exceptionnel et des négociations menées avec la ville de Grandcamp-Maisy qui règle le stationnement pour l'ensemble des bateaux déplacés.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à examiner et voter la tarification ci-dessous exposée.

Tarification bateaux du port de Grandcamp-Maisy

1/ période septembre à décembre 2014

- application des tarifs mensuels « hiver » ou hors saison à l'ensemble des bateaux pour le mois de septembre 2014
- exonération de la taxe de séjour forfaitaire.

2/ à compter de janvier 2015 :

- application des tarifs à l'année du port de Grandcamp-Maisy tels qu'exposés ci-dessous ;
- exonération de la taxe de séjour forfaitaire.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

Votent, pour la période septembre à décembre 2014 :

- l'application des tarifs mensuels « hiver » ou hors saison à l'ensemble des bateaux pour le mois de septembre 2014 ;
- l'exonération de la taxe de séjour forfaitaire.

Votent, à compter de janvier 2015 :

- l'application des tarifs à l'année du port de Grandcamp-Maisy tels qu'exposés ci-dessus,
- l'exonération de la taxe de séjour forfaitaire.

